

# Votre Été 2014

**Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :**

*Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

*(sauf le mercredi après midi)*

*Le samedi : de 9h00 à 12h00*

*(Fermé Juillet et Août)*



Le camping été 2014



Des randonneurs de l'été



C'est la fête sur les chars de la Saint Roch



Pause à Saint Malo pour les aînés du club



Journée de pêche à l'écrevisse



Des vététistes de l'été



Les aînés du club en visite à Fort La Latte



La valeur n'attend pas le nombre des années : Alexis est venu présenter sa jument lors du comice cantonal, il est reparti récompensé. Mais d'où lui vient cette passion ?



Le groupe des aînés à la pointe de l'Arcouest



# Le Mot du Maire



L'automne est là.

Les jardiniers préparent leur jardin pour l'hiver, taillent les arbres et la vie de notre commune continue.

Malheureusement, certains d'entre nous nous ont quittés, ayons une pensée pour eux.

Depuis notre dernier bulletin il s'est passé beaucoup d'évènements.

Sans comité des fêtes, le Foyer Rural, Le Club des Mille Sources, l'Office de Tourisme, l'U.S. Sornac, la Truite Sornacoise ... ont animé notre bourg. Merci à tous.

Malheureusement, certaines manifestations n'ont pas eu le public escompté. Si vous avez envie de conserver celles-ci il faudra participer davantage.

L'école a repris avec un effectif toujours en hausse. Il faut continuer et vous pouvez nous aider. Nous aurions encore plus d'enfants, si nous avions plus de logements individuels avec un peu de terrain. Appelez-nous.

Les lots du lotissement de la Croix de May sont toujours disponibles à la vente, les modalités d'acquisition vous en sont rappelées dans ce bulletin.

Nos pompiers, notre Centre de Secours sont en danger. Il faut que tous ceux qui veulent s'investir s'inscrivent.

La poste : ce qui était annoncé depuis longtemps arrive. A partir du 1er décembre le nombre d'heures d'ouverture du bureau de poste allait passer à 12h par semaine au lieu de 20h aujourd'hui.

Notre conseil municipal n'accepte pas ce service aussi insignifiant pour les Sornacois. En choisissant l'agence postale, nous nous efforçons de maintenir des plages d'ouverture correctes pour la population. Les services fournis par cette agence postale sont évoqués plus en détail dans notre bulletin.

Nos travaux continuent, amélioration du réseau d'eau, toitures, entretien des bâtiments, réflexion sur notre assainissement en cours...

Rentrée en 1972 à l'Ehpad de Sornac en qualité de secrétaire et également de 1973 à 1988 secrétaire à la mairie, Josiane Baziret vient de faire valoir ses droits à la retraite. Appréciée de toutes et de tous pour sa gentillesse et son dévouement, nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite entourée des siens.

Je souhaite la bienvenue à notre nouvel adjudant Laurent DECOSTERD ainsi qu'à son adjoint le Maréchal des Logis Chef, Nicolas REBIERE; Nous espérons qu'ils trouveront un peu de temps pour rencontrer les élus et la population. Nous avons besoin de la proximité de la gendarmerie.

L'agence France Presse a été très intéressée par nos services, le succès de notre station-service communale, le cabinet médical, le service petite enfance, par notre volonté de rouvrir une boucherie, un maillon manquant à l'équilibre de notre commerce local.

A cette occasion, Sornac a été montré en exemple par divers médias dont France 2 (journal de 20h), TF1 (journal de 20h), France 3 Limousin, La Montagne, la Vie Corrézienne, l'Echo du Centre, la presse nationale : Libération, l'Express, les Echos, Ouest-France, Télégramme de l'Ouest et la presse spécialisée.

Je remercie l'ensemble de la population qui a réagi de façon positive à la volonté de recréer une réelle dynamique pour notre village.

# Etat-Civil

Mariage le 26 juillet 2014 à Sornac, entre M. Morgan ROBERT et Mlle Adeline CHILLON, domiciliés 5, rond point du Rocher à Sornac.

Mariage le 26 juillet 2014 à Sornac entre M. Bruno ROCTON et Mlle Natacha KOKOT, domiciliés Les Chaux à Sornac.

Mariage, le 11 octobre 2014 à SORNAC, entre M. Paul MANGANNE et Mlle Corinne LONGY, domiciliés Les Chaux à Sornac.

*Nous présentons nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.*

Décès le 4 août 2014 à Ussel, de M. Jean BEAUVY, domicilié à Beaune, à l'âge de 86 ans.

Décès le 19 septembre 2014 à Ussel, de Mme Denise BARRY, veuve GERBAUD, domiciliée à Malpouge, à l'âge de 93 ans.

Décès le 20 septembre 2014 à Peyrelevade de M. André VIALLAT, domicilié 4 rue du Puy Chabanier, à l'âge de 80 ans.

Décès le 22 septembre 2014 à Ussel, de M. Serge RADIX, domicilié 2 route de l'Etang, à l'âge de 85 ans.

Décès le 25 septembre 2014 à Sornac, de Mme Simone TERRADE, domiciliée 4 Laval à l'âge de 89 ans

Décès le 25 septembre 2014 à Sornac, de Mme Reine MERILLON, veuve CHEYSSIAL, domicilié 2 route de l'Etang, à l'âge de 100 ans.

Décès le 6 octobre 2014 à Sornac de Mme Renée GALEYRAND, veuve DELAGE, domiciliée 2 route de l'Etang, à l'âge de 76 ans.

Décès le 17 octobre 2014 à Sornac, de Mme Renée ROUDEIX, veuve BOUDINOT, domiciliée 2 route de l'Etang, à l'âge de 90 ans.

*Nous présentons nos sincères condoléances aux familles dans la peine.*

# Informations Communales

## DONS

Don quête de mariage ROBERT-CHILLON de 44.10 € pour la caisse de l'école  
Don quête de mariage ROCTON-KOKOT de 12.71 € pour la caisse de l'école  
Don quête de mariage MANGANNE-LONGY de 135.60 € pour la caisse de l'école  
Don du Comité des Fêtes de Bellechassagne de 100 € pour la caisse de l'école  
Don de 100 € de Madame Kasbarian pour la caisse de l'école  
Don de 50 € de Madame Agnès Ehrhart pour la caisse de l'école

## MEDAILLE et RECONNAISSANCE

*Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt par arrêté en date du 21 juillet 2014 a promu Madame Patricia Moeuf au grade de Chevalier du mérite agricole. Patricia Moeuf est hortultrice et artiste peintre.*

*Monsieur André Chaulet a été nommé Citoyen d'Honneur de la ville de Sornac.*

*Monsieur Jean-François Loge, Maire de Sornac adresse ses sincères félicitations aux récipiendaires.*

## RECETTES COMMUNALES

### **Règlements des factures : Eau/Cantine/Loyers**

Pour mémoire afin de limiter les risques de perte de règlements, ces derniers sont à adresser directement à la trésorerie de Bugeat 3, rue de l'Étang des Saules, 19170 Bugeat.

Coordonnées Tel : 05 55 95 50 39

Email : [t019003@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t019003@dgfip.finances.gouv.fr).

Les paiements par chèque doivent être établis à l'ordre du trésor public.

## LES AÎNÉS DE LA COMMUNE

Traditionnellement les aînés sont invités à partager le repas de fin d'année offert par la commune. Pour celles et ceux qui ne souhaiteraient pas y participer un colis gourmand sera remis par les élus lors des visites à domicile.

Vous recevrez courant novembre un courrier par voie postale vous précisant le jour du repas ainsi que les bulletins de choix à nous retourner.

## INFORMATION COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Suite à la réunion des membres du Bureau du 25 août, les tournées de collecte des ordures ménagères ne seront pas modifiées à compter du 1<sup>er</sup> septembre comme prévu précédemment. Elles resteront donc identiques au planning instauré depuis le 7 juillet dernier, sauf pour les horaires de collecte :

De 6h à 13h au lieu de 5h à 12h

Et de 7h à 14h au lieu de 8h-12h/13h-16h pour le vendredi

**SIVOM de La Courtine**  
**Le Petit Breuil - B.P. 40**  
**23100 LA COURTINE**  
**Tél 05.55.66.51.09**

**Du mardi au vendredi**  
**De 14h à 17h**  
**Le samedi de 9h à 12h**  
**Fermé dimanches et jours fériés**



# Informations Communales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel. **Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.**

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



**Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS  
FAIT RECENSER.  
ET TOI ???

**Centre du Service National  
88, rue du Pont Saint Martial  
87000 LIMOGES**

**Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.72  
pour les départements 19 et 87**

**Email : [csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)**

**Ou consulter le site internet :**

**<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)**



## **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNRACL**

Les retraités de la CNRACL sont appelés à élire leurs représentants au conseil d'administration avant le 4 décembre 2014. Vous serez représentés par deux membres titulaires et deux membres suppléants.

Vous êtes électeurs dans le collège des retraités si vous avez été admis à la retraite avant le 2 septembre 2014.

Le vote se déroulera, soit par correspondance, soit par internet sur un site sécurisé. Vous recevrez le matériel de vote à votre domicile à la fin du mois de novembre.

Vous pouvez consulter en mairie la liste des électeurs retraités.



### **IMPORTANT**

**Vous pouvez voter dès réception de votre matériel de vote.  
Tout bulletin envoyé après le 4 décembre ne pourra plus être pris en compte.**

## **LOTS A VENDRE AU LOTISSEMENT DE LA CROIX DE MAY**

### **Vente de terrains à bâtir rue de la croix de May**

L'aménagement communal de 11 lots viabilisés est achevé. D'une surface de 860 à 1205 m<sup>2</sup>, ces terrains sont à vendre en vue de la construction de résidences principales, avec obligation de construction dans un délai de 2 ans suivant l'achat et dans la limite d'un terrain par ménage aux prix et conditions suivantes :

**Jeune ménage de moins de 35 ans : couple marié, pacsé ou en concubinage avec ou sans enfants** : 5 € TTC le m<sup>2</sup>, 10 € TTC le m<sup>2</sup> pour les autres catégories de ménage (hors droits de mutation et frais de notaire)

Pour consulter le règlement du lotissement ou de plus amples renseignements, contacter la mairie au 05 55 94 61 27 ou [communedesornac@wanadoo.fr](mailto:communedesornac@wanadoo.fr)

# Communauté de Communes

## LE CENTRE D'ANIMATION "MILLEVACHES AU COEUR"

• Vos contacts :

**Directrice : melanie.flament@millevachesaucoeur.com**



Mélanie FLAMENT, est en permanences (hors temps de réunions extérieures) les lundis à Peyrelevade, mardis et mercredis à Bugeat et jeudis et vendredis à Sornac.

Elle est responsable des services du centre d'animation, en assure la gestion (budgets, agents, liens avec les élus et les familles...) et l'évaluation.

Elle est votre interlocutrice privilégiée pour toutes vos questions ou remarques sur les services et leur organisation, et vous accompagne dans la conduite de vos projets en lien avec le territoire (recherche de partenariats, analyse de besoins, définition d'un projet associatif...).

**Directrice adjointe : secrétariat, comptabilité : francoise.hayma@millevachesaucoeur.com / 05.55.95.08.13**



Françoise HAYMA est responsable de la gestion comptable et administrative (carrière des agents, formation, conventions, assurances...) du centre d'animation. Elle est également l'animatrice du groupe thématique "accueil/communication".

Pour toutes vos questions, elle saura vous orienter vers les bons référents du centre d'animation.

Le Point Accueil-Information (PIJ) du centre d'animation à Sornac

Les points accueil sont des permanences locales du centre d'animation ayant plusieurs fonctions:

- L'accueil et l'information sur les services et le projet du centre d'animation "Millevaches au cœur"
- L'orientation vers les interlocuteurs pertinents en fonction de vos demandes d'informations
- Le recueil de vos idées, envies, projets pour le territoire, qu'ils soient individuels ou collectifs et l'accompagnement à la concrétisation de ceux-ci
- Être un lieu d'échanges, de rencontres, de débats, de communication, de convivialité partagée pour tous.

### Où nous trouver :

- A Sornac: A la maison du département (1 rue de la république) tous les jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h30 Tél: 05.55.96.95.91

+ des permanences spécifiques Enfance-Jeunesse par téléphone ou rdv: 09.61.32.78.59

les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 16h

pour toutes vos questions concernant le BAFA, le service baby-sitting, des demandes de stages dans nos services enfance-jeunesse, la micro-crèche, les accueils de loisirs de Sornac et Peyrelevade.

Ces points accueil sont aussi des Points Information Jeunesse (PIJ) et proposent donc les services suivants:

- PC pour travaux informatiques, recherches internet...
- Imprimante multifonction pour photocopies ou impression de documents,
- Aide à la rédaction de CV ou de lettre de motivation,
- Documentation actualisée sur tous des sujets variés (études, métiers, vacances, loisirs, santé, logement...),
- Relieuse de dossiers (couvertures plastifiées, cartonnée et baguettes en vente sur place)
- Accompagnement aux projets de jeunes.
- Animations thématiques: aides à la recherche d'un job (rédaction de courriers, offres d'été, informations sur les formations...); découverte des métiers; gestion de budget...
- Service Baby-sitting



### Les services PETITE ENFANCE du centre d'animation

#### **Micro-crèche de Sornac: L'amusette**



Accueil semi-collectif géré directement par le centre d'animation, la micro-crèche dispose de 10 places pour vos enfants de 0 à 6 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.

Ils sont accueillis par une équipe de professionnelles diplômées (CAP Petite Enfance) qui prépare elle-même les repas avec des produits frais et locaux dès que possible. Le local est actuellement un logement HLM au premier étage du bâtiment D impasse de Nogande à Sornac, mais un projet de déménagement est en cours d'étude pour les mois à venir.

La micro-crèche est un mode de garde mais les enfants ont aussi la possibilité de découvrir diverses activités, adaptées selon les âges et étapes du développement de chaque enfant, et proposées par l'équipe: lectures, pâtisserie, jardinage, arts plastiques, sorties, activités motrices...

La structure est en lien avec les autres services locaux, et propose des passerelles avec l'école de Sornac et l'accueil de loisirs 3-5 ans pour permettre un passage en douceur et sécurisant à la fois pour les enfants et pour les parents vers les autres accueils.

Petit aperçu des membres de l'équipe, de leurs motivations et de leurs aspirations:



**Guileyne MEYLLEUX:** Mademoiselle "maman de la crèche" (c'est elle l'aînée de l'équipe), prépare de bon petits plats, organise et réfléchit les activités manuelles de la crèche, aime l'ambiance familiale de la structure, le fait d'être autonome et de pouvoir respecter le rythme de l'enfant. Le déménagement pour elle permettra de développer des activités de plein air, investir un vrai jardin, et garantir en cela de très bonnes conditions de travail. Elle est référente "accueil des familles et intendance" dans l'équipe.

# Communauté de Communes



**Estelle LEGROS:** Mademoiselle "rangement", est la spécialiste de la ré-organisation régulière de la crèche. Passer la journée avec les enfants, jouer avec eux, partager leur quotidien sont les ingrédients essentiels à son sourire. Le déménagement serait pour elle l'occasion d'organiser un autre déroulement de la journée type à la crèche, et de profiter le plus possible de l'extérieur. Elle est référente "hygiène et sécurité" dans l'équipe.



**Stéphanie VEYSSIER:** Mademoiselle "bibliothèque", elle est la benjamine de l'équipe et apprécie particulièrement les moments passés avec les enfants en activités ou en jeux libres, la gestion autonome de la micro-crèche et son côté familial sont selon elle agréables pour les enfants. Le déménagement sera aussi pour elle l'occasion de mettre en place une autre organisation des journées grâce à davantage de place et un espace jardin plus disponible été comme hiver pour d'autres activités. Elle est référente "projets" dans l'équipe.



**Sandrine LAIB:** Mademoiselle "contes et chansons". Tout juste arrivée depuis septembre à la micro-crèche (remplaçant Véronique COMBIER occupant désormais un autre poste à Ussel) Sandrine trouve le sourire auprès des enfants enthousiasmés par les activités, et leurs rires. Le déménagement lui donnerait envie d'approfondir des activités autour du potager, de la terre, des fleurs... Elle est référente "plannings" dans l'équipe.



**Aurélie DECHAMP:** Mademoiselle "passerelles", présente tous les lundis à la micro-crèche, c'est elle qui fait le lien entre les différents services petite enfance du centre d'animation. Elle est votre interlocutrice privilégiée pour l'inscription et le contrat à la micro-crèche, et le lien pour les enfants entre la micro-crèche et l'accueil de loisirs dont elle est directrice adjointe pour les 3-5 ans.

Ce qu'elle aime principalement dans son métier, c'est la relation de confiance qui se crée entre l'enfant et l'adulte, permettant ainsi à l'enfant de s'épanouir et d'évoluer au quotidien.

## **Renseignements (procédure d'admission, tarifs...) et inscriptions:**

Sans RDV : au point accueil centre d'animation à Sornac : à la maison du département les jeudis et vendredis de 9h à 12h;

Par téléphone et sur RDV : à la permanence enfance-jeunesse du centre d'animation au 09.61.32.78.59: les mardis, jeudis et vendredis de 13h à 16h.

## **Service Baby-Sitting du centre social :**

Le centre d'animation propose un service de mise en relation Parents/baby-sitters pour compléter l'offre de garde sur le territoire.

Vous pourrez trouver des jeunes adultes ou jeunes retraités pour garder vos enfants chez vous de façon occasionnelle ou plus régulière, pour les moments où vous n'aurez ni assistante maternelle, ni crèche, ni accueil de loisirs (week-end, horaires décalés, vacances, soirées-nuits...).

Pour tous renseignements ou pour vous signaler comme baby-sitter potentiel contacter les points accueils de Sornac et Bugeat : Le Relais d'Accueil Petite Enfance Itinérant Haute-Corrèze (RAPEI):

**Le RAPEI Haute-Corrèze**, est un service créé en partenariat avec la CAF, la MSA et le Conseil Général de la Corrèze, géré par la ville d'Ussel et cofinancé par les communes ou communautés de communes qui souhaitent en bénéficier (Meymac, St Angel, Combressol, Davignac, Chaveroche, Mestes, St Fréjoux, et St Exupéry Les Roches, les communautés de communes de la Haute Dordogne, Plateau Bortois, Millevaches au cœur et communautés de communes du pays d'Eygurande.)

Le RAPEI Haute Corrèze est un service public gratuit.

## **Les services du RAPEI sont les suivants:**

- Informer les familles sur les modes d'accueil de la Haute-Corrèze
- Mettre en relation les familles et les modes de garde
- Apporter des conseils administratifs et juridiques (contrats, convention collective, pajemploi...)
- Etre médiateur dans les conflits entre parents employeurs et assistantes maternelles
- Accompagner la professionnalisation des modes d'accueil individuels (réunions thématiques...)
- Proposer des ateliers d'éveils gratuits (sur inscription) ouverts à toutes les Assistantes Maternelles avec ou sans les enfants qu'elles accueillent et aux parents. (Voir calendrier à télécharger ci-dessous)

C'est donc un service accessible aux parents comme aux professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles ou candidats à l'agrément, gardes à domicile, baby-sitters).

Sur notre communauté de communes, le RAPEI sera présent une fois par mois à Bugeat (le 3ème vendredi de chaque mois) pour un atelier d'éveil ouvert gratuitement aux parents, assistantes maternelles ou gardes à domicile qui souhaitent y participer, accompagné d'un enfant de moins de 3 ans.

## **Renseignements : Accueil sur rendez-vous uniquement : AU 05-55-72-27-07**

LUNDI et MERCREDI de 14h-17h à la maison de l'enfance à Ussel

Possibilités de rendez-vous sur les sites des ateliers et à domicile

Permanences téléphoniques : JEUDI de 14h à 17h

## LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH):

Les accueils de loisirs ne sont pas de simples modes de garde, ils sont avant toute chose des lieux de loisirs, basés sur les notions de découverte et de partage, de convivialité et de respect des autres, d'ouverture et d'autonomie sécurisée.

Toutes les informations concernant les accueils de loisirs ainsi que les programmes de chaque site sont disponibles sur notre site internet ou auprès du directeur multi-site, Kévin MORIN : mk@millevachesaucoeur.com ou au 09.64.15.13.55.

Les points accueils/info du centre d'animation peuvent également vous renseigner.

### **Les accueils de Peyrelevade/Sornac:**

Ouvert depuis septembre 2014, l'accueil de Peyrelevade fonctionne de façon complémentaire avec le site de Sornac. Les moins de 6 ans de l'ensemble du canton de Sornac sont accueillis à Peyrelevade, dans les locaux dédiés situés au niveau inférieur de l'école (accès par le parking de l'école en dessous de la cour des grands). La salle de sieste de l'école est utilisée en complément pour ce temps particulier.

Les 6-14 ans du canton sont accueillis sur le site de Sornac, dont les locaux sont situés rue des écoles.

Nous établissons les navettes qui amènent les enfants d'un site à l'autre en fonction de leur âge.

Les deux accueils sont ouverts pendant les vacances scolaires, de 7h45 à 18h15 (fermeture aux vacances de fin d'année et 2 semaines en été) et de la sortie de l'école à 18h15 les mercredis en période scolaire.

### L'équipe d'animation :



**Cécile BAYLE**, Directrice adjointe de Sornac (BAFD): "L'accueil de loisirs est à mon sens un espace d'émancipation où l'enfant (ou le jeune) va pouvoir vivre un « ailleurs » qui va l'aider à « grandir ».

Pour moi l'animation, est plus qu'un simple métier : c'est un engagement éducatif à forte utilité sociale et humaine avant tout, et porteuse de valeurs."



**Alexandra SABATIER**, (BAFA): Animatrice 6-14 ans : jusqu'en février (remplacement de Céline CHAMBRIAS). « Pour moi l'animation c'est une méthode qui permet de participer au développement de l'enfant; que ce soit au développement physique ou moral. L'animation c'est aussi la découverte de soi, des autres et de ce qui nous entoure.

Je souhaite faire des sorties de sport nature et des activités de création (poterie, photos, origami), faire des grands jeux comme des olympiades, ou loup-garou grandeur nature... et aussi proposer des activités en fonction des envies des enfants.



**Aurélie DECHAMP**, Directrice adjointe de Peyrelevade (BAFA et CAP Petite enfance) : "l'accueil de loisirs est avant tout pour moi un lieu d'échanges permettant à l'enfant de pouvoir voir, découvrir et développer sa créativité en toute sécurité. Ce que j'aime particulièrement, c'est la joie et la fierté des enfants lorsqu'ils fabriquent ou créent quelque chose d'eux même"



**Chloé ROUSSEAU**, animatrice 3-5 ans, recrutée en septembre 2014 en emploi d'avenir : «Je trouve le métier d'animateur tout à fait intéressant et très varié. Le contact avec les enfants est vraiment enrichissant sur tous les plans : affectif, humain, relationnel. Il permet d'accompagner les enfants dans l'autonomie, l'épanouissement social et intellectuel, les guider, les consoler, les distraire, les amuser... C'est un métier qui fait appel à l'inventivité, la patience, l'écoute, la réactivité, la sécurité et la responsabilité.»

*Zoom sur: La prochaine rencontre inter-sites « défilé déguisé en musique »  
(Bugeat, Sornac, Peyrelevade et La Courtine)*

*Cette journée organisée le 31 octobre à Peyrelevade à partir de 14h30 a pour but de réunir les différents sites de l'accueil de loisirs autour d'un événement, un défilé. Déguisés et en musique, les enfants accueilleront les personnes qui souhaitent venir les rejoindre (parents, élus, voisins...) puis défileront dans les rues de Peyrelevade avant de se réunir autour d'un grand goûter offert.*

*(Plus d'information très prochainement sur le site internet)*

### Le service PERISCOLAIRE du centre d'animation:

Depuis cette rentrée 2014, le centre d'animation gère l'ensemble des services périscolaires de la communauté de communes. Cela concerne donc les écoles de Sornac, Peyrelevade, Tarnac et Bugeat.

Pour être compréhensible dans la suite de ce chapitre, il est important de définir ce qu'est le service périscolaire précisément: Cela concerne tous les temps d'accueil et de surveillance situés juste avant, à midi et après l'école, Le périscolaire est donc constitué des temps de garderie du matin et du soir, de la surveillance de la pause méridienne (la gestion de la cantine reste une compétence communale) et de l'animation des activités périscolaires, placées différemment d'une école à l'autre pour cette année.

Le passage de gestion des communes à la communauté de communes a nécessité un transfert de charges financières, de personnels et de locaux.

Les élus de la commission « services à la population » de la communauté de communes ont souhaité que les services proposés soient de même qualité sur les quatre écoles, ce qui signifie des changements dans l'organisation, parfois dans les horaires, les tarifs, les locaux, ou dans l'organisation du personnel, par rapport aux années précédentes.

# Communauté de Communes

## Les principes de base validés par la commission services sont les suivants:

- \*L'ensemble du service périscolaire (garderie, pause méridienne et activités) ne donnera pas lieu à une facturation spécifique; il sera simplement soumis à l'adhésion annuelle (année civile) au centre d'animation qui est de 10€ en individuel ou de 15€ pour la famille au complet (parents y compris).
- \*L'encadrement de ce service sera assuré par une équipe de personnel aux compétences complémentaires: des agents communaux transférés et/ou mis à disposition à la communauté de communes, accompagnés d'animateurs du centre d'animation déjà qualifiés accompagnant ceux en cours de formation BAFA, et l'intervention de bénévoles ou d'associations prestataires pour des activités périscolaires très spécifiques.
- \*L'organisation des inscriptions est très flexible pour permettre une fluidité nécessaire dans la journée de l'enfant, et une facilité de travail en partenariat entre l'ensemble des personnes intervenant dans cette journée (école, ramassage, cantine, familles, activités extrascolaires associatives...). C'est pourquoi le principe de base appliqué est celui-ci: tout enfant non récupéré par un parent, est sous la responsabilité automatique des agents périscolaires jusqu'à l'arrivée de celui-ci.
- \*Les activités périscolaires ne doivent pas alourdir la journée de l'enfant. C'est pourquoi elles ne sont pas imposées selon un programme précis. Les enfants sont acteurs de ce qui leur est proposé par les animateurs, et ces derniers adaptent leur intervention en fonction des rythmes et envies des enfants. C'est aussi pourquoi les activités bénévoles proposées laisseront place au volontariat des enfants qui s'y inscriront sur une durée définie à l'avance. Enfin, le temps du goûter et notamment pour les plus petits est un temps privilégié, que les animateurs organiseront en conséquence.
- \*Un travail de partenariat entre l'ensemble des acteurs des temps de vie de l'enfant doit être privilégié. C'est pourquoi en ce qui concerne l'articulation école/périscolaire, des conventions et règlements intérieurs concernant les locaux et leur utilisation ont été signés entre les communes, les enseignants (ou IEN) et la communauté de communes. D'autre part, les parents, comme les enseignants, doivent pouvoir échanger régulièrement avec les encadrants du périscolaire pour que le service soit le plus pertinent possible au regard des besoins et rythmes des enfants.

Des ajustements auront donc encore lieu au cours de l'année, principalement dans les propositions d'activités périscolaires, avec des propositions de bénévoles qui s'ajouteront, l'arrivée d'une stagiaire roumaine dans le cadre du dispositif Eurodyssée à Peyrelevade, et la formation des nouveaux agents (notamment en ce qui concerne le périscolaire des plus petits).

D'autre part, comme cela apparaît dans les témoignages recueillis dans chaque école, la réflexion est encore à affiner quant aux rythmes et types de temps périscolaires proposés aux enfants dans la semaine, en bonne harmonie avec les temps d'apprentissages. En effet, les enfants sont demandeurs de temps libres, tout autant que d'activités encadrées, et leurs demandes sont aussi tout à fait diverses en fonction de chacun. A nous de trouver le juste équilibre. Nos équipes, de par la complémentarité de leurs qualifications, sauront être à l'écoute et s'adapter.

Mais pour l'heure, voici l'organisation du service pour l'école de Sornac:

## Les horaires:

Garderie du matin: 7h30 à 8h50 / garderie du soir 17h à 18h15 (et le mercredi de 12h à 12h30)

Pause méridienne: de 12h à 13h20

Activités périscolaires: Tous les jours (sauf le mercredi) de 15h45 à 17h

## Équipe d'animation:



**Chloé ROUSSEUX** (en cours de formation BAFA): garderie, pause méridienne et activités périscolaires pour les moins de 6 ans



**Corinne CISTERNE:** garderie, pause méridienne et activités périscolaires pour les 6-8 ans qui ne souhaitent pas aller en activité encadrée et les enfants dont les horaires de départ ne sont pas connus



**Cécile BAYLE (BAFD):** activité périscolaire pour les 6-11 ans

## Les activités proposées:

Pour les tous les petits (-5ans), Chloé prend le temps de les faire s'installer (toilettes, laver les mains, goûter vers 16h) puis leur propose des activités (dessin, lecture, pâte à modeler, jeux...) jusqu'à 17h.

Corinne prend les enfants qui partent de façon échelonnée avant 16h30 et les enfants qui ne veulent pas faire d'activité encadrée et leur propose des jeux libres et activités manuelles dans l'ancienne salle BCD (un nouveau nom sera choisi avec les enfants pour cette salle de façon à simplifier la compréhension des lieux).

Cécile propose plutôt des activités sportives (gymnase ou pré) découpées en 2 temps : de 16h à 16h30 – jeux sportifs proposés par Cécile/ 16h30-17h – jeux (société, sportifs...) au choix des enfants. Les enfants qui participent à ces activités sont volontaires, et sont ceux dont les horaires sont communiqués par les parents au service périscolaire. Ils ont tout à fait la possibilité de participer aux deux temps ou à un seul selon leur choix et leur humeur du moment.

# Communauté de Communes

Cette organisation permet à chaque enfant de trouver son rythme entre des lieux de repos avec activité libre et posée et des temps plus dynamiques, collectifs, et ce dans l'ordre de leur choix, qui peut varier d'un jour à l'autre.

Référent périscolaire à contacter pour toute information, inscription ou toute proposition d'activité bénévole:  
**Cécile BAYLE au 09.61.32.78.59 ou [cb@millevachesaucoeur.com](mailto:cb@millevachesaucoeur.com)**

## ACTIVITES TOUS PUBLICS

Le diagnostic réalisé dans le cadre de la demande d'agrément centre social auprès de la CAF de la Corrèze a pointé le souhait des habitants d'avoir des propositions d'activités qui ne soient pas réservées à un public en particulier et qui soient accessibles à des horaires plus larges (en dehors des heures de travail).

Le centre social aura donc pour mission de:

- \* faire le lien entre les associations et les attentes des habitants pour que les activités proposées soient au plus près des envies;
- \* proposer des activités qui permettent le mélange des publics, accessibles au plus grand nombre, et diversifiées. Ces activités seront souvent inscrites dans des projets collectifs du territoire.

## ATELIERS "VOYAGES EN EUROPE" à PEYRELEVADE:

Animés par des stagiaires européens accueillis dans le cadre du programme Eurodyssée (en partenariat avec la région et le CRIJ Limousin), ces ateliers ont pour objectifs de vous faire découvrir différentes cultures et pays d'Europe tout au long de l'année, dans les domaines du sport, des activités manuelles ou artistiques ou encore de la culture. Vous avez le choix d'assister à tous les ateliers ou à ceux qui vous plaisent, tout comme d'y venir seul, entre amis ou en famille. Vous pourrez également proposer de faire découvrir vous même une activité si vous le souhaitez au cours de ces ateliers.

Pour expérimenter ces ateliers, les premiers auront lieu à Peyrelevade à partir de novembre 2014, avec une stagiaire roumaine, Luana MIRELA.

Public: aucun âge limite (les moins de 9 ans doivent être accompagnés)

Horaires: à définir

Lieu: à définir

Tarif: Adhésion au centre d'animation uniquement = 15€ pour l'année civile pour la famille entière ou 10€ pour une personne seule.

Des idées d'activités tous publics à SORNAC ?

Cécile BAYLE est à votre écoute au point accueil-info de Sornac ou par mail: [cb@millevachesaucoeur.com](mailto:cb@millevachesaucoeur.com)

## GROUPES DE VEILLE THEMATIQUES

Les groupes de veille sont les instances participatives du centre social par excellence. Ouverts à tous (élus municipaux, bénévoles d'associations, entreprises, habitants...), ils permettent à chacun de trouver un espace où exprimer ses attentes, ses envies, ses remarques, ses propositions, sur les thèmes qui sont proposés (voir ci-dessous).

Ces groupes ont vocation à se réunir plusieurs fois par an, pour faire remonter des informations, en discuter, et proposer des évolutions aux services existants.

Le Groupe Loisirs / Enfance-jeunesse a pour objectifs de:

- \* Faire une veille des attentes de la population en matière de loisirs et réfléchir à leur concrétisation adaptée sur le territoire (faire le lien avec les associations et articuler avec les services du centre d'animation),
- \* Suivre le fonctionnement des services Enfance-Jeunesse, de leur organisation à leur évaluation (recueil des attentes, propositions d'améliorations...)
- \* Réfléchir au contenu des temps périscolaires.

Ce groupe va être réuni avant décembre 2014 pour réfléchir aux rythmes de l'enfant dans sa globalité (modes de garde, école, loisirs, vie familiale...), toute personne motivée pour y participer doit se faire connaître rapidement auprès de Mélanie FLAMENT: [melanie.flament@millevachesaucoeur.com](mailto:melanie.flament@millevachesaucoeur.com) ou dans l'un des points accueil/info.

## TOURISME : Baignade: temps maussade, chiffres maussades



665 baigneurs ont pu profiter des (trop) rares journées estivales cet été pour se baigner. C'est deux fois moins que l'an dernier. Le temps froid en juillet et la présence de cyanobactéries en août expliquent cette fréquentation.

# Conseils municipaux

Les conseils municipaux sont résumés dans les pages qui suivent. Seuls les paragraphes concernant le bureau de Poste figurent dans leur intégralité.

## SEANCE DU 12 JUIN 2014 À 20H

PRÉSENTS : M. LOGE, Mme CHASSAING, MM. METADIER, VEYRES, MARLEIX, MAUPIN, Mmes CISTERNE, CHAUSSADE, WILHEMS, M. CISTERNE.

EXCUSÉS : Mme MASSON (pouvoir à Mme WILHEMS), MM. BORDET, DUTHEIL (pouvoir à M. LOGE), GAUDONNEIX (pouvoir à Mme CHASSAING), DESHOILLERES (pouvoir à M. MARLEIX).

### Intervention pour la Poste de Mme Rives, déléguée aux relations territoriales et de M. Brugère, chargé des relations avec les élus, concernant le nouveau contrat de présence postale 2014-2016:

M. Brugère rappelle que la Poste est une société anonyme, non financée par les impôts et exerçant son activité suivant différents métiers. Ses services peuvent être rendus suivant des modalités différentes par des bureaux de poste, des agences postales communales/intercommunales ou encore des relais poste commerçants.

#### L'activité de la Poste est encadrée par différents engagements contractuels :

- \* **Le contrat d'entreprise 2013-2017 passé entre l'Etat et La Poste** relatif aux quatre missions de service public confiées au Groupe La Poste : le service universel postal (avec la distribution du courrier 6 jours sur 7, la loi européenne étant de 5 jours sur 7), le transport et la distribution de la presse, l'accessibilité bancaire et l'aménagement du territoire.
- \* **Une convention tripartite Etat/Editeurs/La Poste pour le transport et la distribution de la presse**
- \* **Le contrat de présence postale 2014-2016 passé entre l'Etat, la Poste et l'Association des maires de France** qui confirme par des règles nationales la présence postale dans les zones prioritaires (communes rurales, zones urbaines sensibles et départements d'Outre-mer) et vise à renforcer la qualité du service public postal.

Ce dernier texte précise les règles d'utilisation du **Fonds postal national de péréquation territoriale** principalement constitué de l'abattement de fiscalité locale, qui sert au maintien de la présence postale via notamment la rénovation de bureaux, le versement d'indemnités mensuelles aux agences postales, aux relais poste commerçants. Chaque année, une commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) est invitée à proposer dans son département une répartition de ce fonds.

Ce contrat fixe également les conditions de modification d'horaires des bureaux de poste qui sont réorganisés tous les 2/3 ans. Il est ainsi possible de réduire le volume horaire suivant la baisse d'activité constatée au cours des 36 derniers mois, sans pouvoir descendre en dessous de 12 heures hebdomadaires. Préalablement, la Poste remet un rapport à la commune qui dispose d'un délai de 3 mois pour répondre, l'absence de réponse dans ce délai valant acceptation.

Ce contrat met l'accent sur la mutualisation avec des services existants (agences postales communales/intercommunales, relais poste commerçant). Sans délibération du conseil municipal, aucun bureau de poste ne peut devenir une agence postale ou un relais commerçant. La création d'agences postales communales suppose la signature d'une convention de 9 ans renouvelable une fois et ne pouvant être dénoncée que par le conseil municipal. Dans le cadre de sa mission d'aménagement du territoire, la Poste ne peut pas supprimer de points de contact et doit faire en sorte que 90% de la population se trouve à moins de 5kms ou 20 minutes en voiture de l'un de ces points. A ce jour c'est le cas pour 96 % du département de la Corrèze (quelques zones blanches dans les secteurs d'Ussel, Bort les Orgues).

La Banque Postale a enfin une mission d'accessibilité bancaire avec obligation d'ouvrir un Livret A à toute personne qui en fait la demande dès 1,50 € et ce quelle que soit sa condition.

#### Situation du bureau de poste de Sornac :

A ce jour ouvert 20 heures par semaine, le bureau enregistre une baisse d'activité sur les 3 dernières années de 42,50 %. En 2013, 26 rendez-vous ont été pris avec un conseiller financier à Sornac. Cette diminution d'activité s'inscrit dans un contexte national de prévision de baisse du volume de courrier de 50 % estimée entre 2008 et 2018 (*diminution de l'envoi de documents liés aux démarches de santé avec la carte vitale notamment et l'utilisation d'Internet*). Suivant les termes du contrat de présence postale, une réduction des horaires jusqu'au plancher de 12 heures hebdomadaires serait possible.

# Conseils municipaux

L'ouverture d'une agence postale peut constituer une solution alternative avec 86 % de services rendus similaires à un bureau de Poste, à savoir les mêmes services concernant les prestations courrier/ colis, des retraits possible de 350 € par compte par période de 7 jours avec possibilité de dérogations nominatives (notamment aux associations). L'agence postale ne permet pas l'intégralité des démarches bancaires pour des raisons d'habilitation mais offre un dépannage de proximité. La Poste prend en charge les dépenses d'informatique et mobilier nécessaire pour les agences postales. Une formation initiale est assurée par la Poste pendant 3/4 jours sur site et une indemnité mensuelle de 1122 € (au 1<sup>er</sup> janvier 2014) est versée. Il n'y a pas d'obligation en matière d'horaires d'ouverture, une mutualisation de services pouvant par ailleurs être envisagée. Les rendez-vous avec un conseiller financier ne sont pas possibles en agence postale communale, mais des opérations bancaires peuvent être réalisées grâce au service de banque à distance. Des rendez-vous peuvent être pris cependant dans d'autres bureaux : Meymac ou autre.

M. Maupin demande quelles seraient les conséquences pour les facteurs. Mme Rives indique que l'activité du bureau est à distinguer de celle des facteurs qui ne sera pas impactée par les changements et restera dans les locaux actuels.

Le Maire indique que le débat est ouvert concernant le maintien de la présence postale à Sornac, une diminution d'horaires étant envisagée pour la rentrée 2014. M. Brugère souligne l'introduction de nouveaux équipements informatiques délivrant des renseignements au sein des points de contact de la Poste. Le Maire indique que la présence humaine est à privilégier, avec une amplitude horaire significative pour les usagers.

**Terrains à bâtir de la Croix de May / Contrat de prêt :** Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'autoriser M. le maire à réaliser auprès de la Caisse d'épargne d'Auvergne et du Limousin un emprunt d'un montant de 240 000 € à taux d'intérêt fixe de 2.20% sur 7 ans (échéances trimestrielles, avec amortissement progressif du capital : échéances constantes avec diminution de la part des intérêts) (conformément à la délibération du 28 mars 2014 la délégation au Maire est limitée à 50 000 € pour la réalisation d'emprunt quel que soit le budget).

**Amélioration de la qualité de l'eau potable sur les UDI (unité de distribution d'eau potable) de Malpouge et du Bourg (Le Monteil) / Travaux de renforcement UDI du Bourg (Le Monteil) / Contrat de prêt :** Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'autoriser M. le maire à réaliser auprès du Crédit Agricole Centre France un emprunt d'un montant de 110 000 € à taux d'intérêt fixe de 2.60% sur 10 ans (échéances trimestrielles, avec amortissement constant du capital : échéances dégressives avec diminution de la part des intérêts).

**Réserve parlementaire : dépôt d'un dossier de demande de subvention : Accessibilité de la Poste :** Le conseil municipal a approuvé la demande d'une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur et de tout autre financeur potentiel pour ce projet prévoyant entre autres travaux (maçonnerie, menuiseries, carrelage, électricité) la mise en place d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite, pour un coût prévisionnel de 42 085 € HT (maîtrise d'œuvre, travaux).

**Zone artisanale du champ de la croix : Constitution d'une servitude de passage sur du terrain communal au profit de la SCI S2C :** Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'institution à titre gratuit de cette servitude sur la parcelle communale cadastrée section C n°798, aux frais de la SCI S2C de St Rémy, demandeur, propriétaire de deux terrains dans la zone artisanale et souhaitant accéder à la route départementale n°21. Cette demande était formulée face à l'impossibilité de créer un nouvel accès sur cette route.



**Lotissement du pré au rocher : rétrocession de trois lots par la Fondation Jacques Chirac :** Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la rétrocession précitée pour l'euro symbolique, aux frais de la commune (lots vendus à la Fondation Jacques Chirac suivant les mêmes modalités par délibération du 7 décembre 2006) suite à l'abandon du projet d'y construire un bâtiment hébergeant des personnes handicapées.

# Conseils municipaux

**Désignation d'un élu référent Sécurité routière :** M. David CISTERNE à l'unanimité a été désigné pour être l'interlocuteur privilégié dans ce domaine des administrés et des acteurs de la sécurité routière (*correspondants dans les agences de la Direction départementale des territoires, associations, forces de l'ordre etc.*) Ses missions : veiller à ce que les aménagements prévus au sein de la commune prennent en compte des critères « sécurité routière », impulser des actions de sensibilisation lors de manifestations se déroulant sur la commune.

**Tarif réouverture de concession d'eau :** Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer à compter du 1<sup>er</sup> août 2014 au prix de 138.50 € la réouverture de concession d'eau (*applicable aux propriétés inoccupées sur de longues périodes de plusieurs années, suspension de la facturation de l'abonnement limitée à ce cas de figure*).

\*\*\*\*\*

A l'unanimité le conseil municipal a décidé de ne pas majorer la subvention de l'association Pays Sage, suite à la demande de subvention écrite reçue après le vote du budget et sollicitant 200 € (150 € versés suite à l'approbation du budget).

---

## SEANCE DU 20 JUIN 2014 À 20H

---

PRÉSENTS : M. LOGE, Mme CHASSAING, MM. METADIER, MARLEIX, Mme MASSON, MM. BORDET, MAUPIN, Mmes CISTERNE, CHAUSSADE, M. DUTHEIL, Mme WILHEMS, MM. DESHOUILLERES, CISTERNE.

EXCUSÉS : MM. VEYRES (pouvoir à M. LOGE), GAUDONNEIX (pouvoir à Mme CHASSAING).

### **Élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :**

Après avoir pris connaissance des modalités du scrutin : *élection des délégués distincte de celle des suppléants, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue, à la majorité relative en cas de second tour s'il reste des mandats à attribuer, en cas d'égalité de suffrages élection du candidat le plus âgé, candidature isolée ou sur une liste complète ou non, possibilité d'adjonctions/suppressions de noms, élection possible d'une personne non candidate*, le conseil municipal conformément à l'article L. 284 du code électoral, a élu trois délégués et trois suppléants.

#### **Délégués / Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	2
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés).....	13
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....	13
e. Majorité absolue.....	7

Ont été proclamés élus au 1<sup>er</sup> tour M. Jean-François LOGE (13 voix), Mme Martine CHASSAING (13 voix), M. Bernard METADIER (12 voix). *M. André MAUPIN a obtenu une voix.*

#### **Suppléants / Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	1
b. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés).....	14
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....	0
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c].....	14
e. Majorité absolue.....	8

Ont été proclamés élus suppléants M. André MAUPIN (14 voix), M. Fabrice DESHOUILLERES (14 voix), Mme Mélanie WILHEMS (14 voix).

**Réfection de la couverture de la Poste / Demande de subvention :** Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la demande d'une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur et de tout autre financeur potentiel pour ce projet dont le coût prévisionnel est de 20 459 € HT.

**Lotissement de la Croix de May / Equipements communs :** Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la gestion par la commune des équipements communs au lotissement (voirie, espaces verts, réseaux d'eau, d'assainissement...) et leur transfert dans le domaine public de la commune. *Les équipements communs peuvent voir leur fonctionnement normal et leur entretien assurés par une association syndicale des acquéreurs de terrains.*

# Conseils municipaux

**Périscolaire / Transfert de personnel communal à la communauté de communes Bugeat-Sornac et mise à jour du tableau des emplois :** Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé, considérant l'acceptation de l'agent concerné, le transfert à la communauté de communes sur la totalité de son temps de travail, de l'agent occupant un poste d'adjoint technique à temps non complet pour une durée de 19 heures 30 par semaine, et affecté en quasi-totalité au temps périscolaire, et par conséquent la suppression au tableau des emplois de la commune de l'emploi précité avec redéploiement des tâches annexes du poste sur le personnel communal. Cette décision fait suite à la délibération du conseil municipal du 22 novembre 2013 acceptant la prise de compétence « périscolaire » par la communauté de communes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014.

**Création de la route forestière de Malpouge et de Clamoudeix (tranche 2) dans le massif forestier de Taphaleschas :** Le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés a de nouveau approuvé la 2<sup>nd</sup>e tranche de l'opération, estimée par le service équipements collectifs du Syndicat de la Diège à 120 256.98 € H.T, soit 144 308.37 € T.T.C et les demandes de subvention correspondantes à hauteur de 80 % (FEADER Fonds européen agricole pour le développement rural + Etat+ Région+ Département). Le conseil municipal a approuvé l'engagement de maintien en bon état des ouvrages subventionnés avec inscription au budget des crédits suffisants.

*Conformément à la délibération du 30 décembre 2013, la réalisation d'une seconde tranche de travaux et donc la signature du marché correspondant incluant une tranche conditionnelle avaient déjà été approuvées sous réserve de l'obtention des financements correspondants. La présente délibération a été demandée par la Région suite au transfert de la gestion de ces dossiers au niveau régional.*

---

## SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2014 À 20H

---

M. LOGE, Mme CHASSAING, MM. METADIER, MARLEIX, Mme MASSON, M. MAUPIN, Mmes CISTERNE, CHAUSSADE, MM. DUTHEIL, GAUDONNEIX DESHOULLERES, CISTERNE.  
EXCUSÉS : MM. VEYRES (pouvoir à M. LOGE), BORDET (pouvoir à Mme CHASSAING), Mme WILHEMS (pouvoir à Mme MASSON).

**Présence postale au 1<sup>er</sup> décembre 2014 :** Le Maire expose que suite à l'intervention pour la Poste de Mme Rives et de M. Brugère au conseil municipal du 12 juin dernier, Mme Rives a confirmé par écrit, tel que le prévoit le contrat de présence postale en cours (passé entre l'Etat, la Poste et l'Association des maires de France), le passage pour le bureau de Poste de Sornac à 12h30 d'ouverture hebdomadaire au 1er décembre 2014 dans le cadre de la réorganisation du territoire de Meymac, ce compte tenu de la baisse d'activité. Dès lors, trois options sont possibles à compter du 1er décembre : le maintien du bureau de poste 12h30 par semaine contre 20 heures actuellement, la création d'une agence postale, la création d'un relais poste commerçant.

Il indique que le service postal doit être maintenu au même titre que l'ensemble des services de la commune : médecin, station-service etc, la création d'une agence postale permettrait le maintien de ce service, l'ouverture du bureau de poste limitée à 12h30 par semaine n'étant pas satisfaisante pour la population. Une indemnité compensatrice mensuelle de 1 122 € est prévue par la Poste pour les charges de personnel, les frais d'entretien, d'assurance du local. Mme Chassaing rappelle que la commune est propriétaire du bâtiment, et que par conséquent le service pourrait demeurer sur place avec recherche d'un partenaire pour une mutualisation de moyens et de personnels de manière à proposer une amplitude horaire la plus large possible. Le Maire indique qu'une ouverture 6 jours sur 7 est souhaitable. Un comparatif entre la situation actuelle et en agence postale est présenté :

Opérations	Bureau de poste	APC
Affranchissements	Toutes opérations	Sauf Chronopost et contre remboursement
Vente produits courrier	Toutes opérations	Idem bureau de poste
Dépôts des objets	Toutes opérations	Sauf objets sous contrat, en nombre, Chronopost,
Retrait des objets	Toutes opérations	Sauf Poste restante, valeur déclarée et Chronopost
Dépôt des procurations	Possible	Possible
Réexpédition ou garde de	Possible	Possible
Retrait d'espèces	Pas de plafond au bureau de rattachement	Limité à 350 euros par titulaire et par compte tous les 7 jours

# Conseils municipaux

Emission et Paiement de	Pas de plafond	Limité à 350 euros
Virement d'un compte à l'autre + consultation solde du	Possible	Au moyen de la tablette numérique
Retrait par carte bancaire de	Pas possible	Possible avec TPE ( <i>terminal de paiement</i> )
Paiement par carte bancaire	Possible	possible

Mme Chaussade souligne la nécessité d'adapter les horaires aux salariés, elle évoque les horaires décalés des employés des centres de la fondation Jacques Chirac.

Mme Cisterne propose d'interroger les commerçants concernant la création d'un relais poste chez l'un d'entre eux, ce qui pourrait constituer un complément de revenus. Mme Masson indique que la baisse d'activité relative au courrier est inexorable en raison des nouvelles technologies, cependant le risque d'arrêt d'activité d'un commerçant rend l'option d'agence postale plus sûre pour le maintien du service. M. le Maire indique que les relais poste sont surtout présents dans les petites communes et offrent des prestations réduites notamment en matière d'opérations financières : retrait en espèces limité à 150 € contre 350 € pour une APC.

La difficulté d'obtenir des rendez-vous à domicile avec des conseillers financiers est évoquée, qu'il s'agisse de la Poste ou d'autres banques.

M. Gaudonneix demande si des comparatifs ont été faits avec d'autres agences postales. M. le Maire indique que la commune d'Ayen a très tôt opté pour une agence postale dans un contexte similaire.

**Création d'une agence postale communale** : Après en avoir débattu, le conseil municipal a en définitive approuvé à l'unanimité la signature d'une convention en vue de l'ouverture d'une agence postale communale pour la durée maximale de 9 ans renouvelable une fois, ainsi que la recherche de partenaires pour une mutualisation de moyens et de personnel pour préciser ultérieurement les jours et horaires d'ouverture.

Une participation de la Poste pour la mise en accessibilité du bureau va dans le même temps être demandée.

**Budget principal décision modificative n°1/ FPIC 2014 (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales)** : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'inscription de 612 € de crédits supplémentaires pour la contribution (*dépense*) à ce fonds créé par la loi de finances pour 2012, dispositif national de péréquation horizontale consistant à prélever les ressources des collectivités les plus favorisées afin de les redistribuer aux collectivités plus en difficulté. La constatation du reversement (*recette*) de ce fonds d'un montant supérieur aux prévisions (14 035 € au lieu des 8 343 € prévus) a permis cette augmentation de crédits, recette dont la répartition entre la commune et la communauté de communes est modifiable par délibération (*ces montants étaient inconnus lors du vote du budget 2014*).

**Budget principal décision modificative n°2 / Subvention Foyer rural : majoration pour dépenses concernant la fête de la St Roch** : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la majoration à hauteur de 316 € de la subvention attribuée au foyer rural ayant pris en charge, en l'absence de comité des fêtes, des dépenses pour la fête patronale. Les crédits inscrits pour dépenses imprévues ont permis cette inscription supplémentaire.

**Budget principal décision modificative n°3/ Crédits supplémentaires Opération matériel** : Le conseil municipal, à l'unanimité a approuvé l'inscription de 31 000 € de crédits supplémentaires sur l'opération matériel et de 10 471 € supplémentaires pour ajuster les crédits inscrits pour l'acquisition d'une balayeuse. Les prévisions d'acquisitions nouvelles de matériel sont : une remorque pour la balayeuse, de nouveaux battants de cloches pour l'église, des panneaux de signalisation, un compteur extérieur pour l'électricité de la chaudière de la Poste, le remplacement des barrières de pont pour les villages des Entours et de Reyssac, la pose d'une ventilation double flux au logement de la Poste.

# Conseils municipaux

La constatation de subventions obtenues sur différentes opérations du budget a permis les augmentations de crédits précitées : 84 179,88 € de subventions Etat/Europe pour la 2<sup>nd</sup>e tranche de route forestière de Malpouge à Sauviat (*en attente de confirmation du complément de 10 % par le Département*), 2 204 € de subvention départementale pour le mur du cimetière, 3 000 € de subvention exceptionnelle du Ministère de l'intérieur pour l'accessibilité de la Poste, 23 026 € de subvention Etat (DETR) au titre d'une 2<sup>nd</sup>e tranche pour les travaux sur la voie communale des terrains à bâtir aux Bouyges, 5 000 € de subvention exceptionnelle du Ministère de l'intérieur pour les travaux de réfection de couverture à la Poste.

**Opérations d'ordre budgétaires : réintégration à l'inventaire de 3 lots du lotissement du pré au rocher suite à rétrocession, article budgétaire pour frais de publicité :** Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité :

- l'inscription de crédits à hauteur de 36 069.69 € pour des opérations comptables (sans décaissement) en vue de la réintégration à l'actif (inventaire) du budget principal de la commune de 3 lots du lotissement du pré au rocher rétrocédés par la fondation Jacques Chirac (voir délibération du 20/06/14)
- l'inscription de 800 € de crédits supplémentaires pour les frais notariés afférents à cette rétrocession (dépense réelle) (Les crédits inscrits pour dépenses imprévues ont permis cette inscription).
- l'inscription de crédits à hauteur de 692.45 € pour une opération comptable (sans décaissement) de virement au compte 23 des frais de publicité de marché public engagés pour le programme de voirie 2014. Ce chapitre ouvre droit à déduction de la tva payée. En cas d'abandon de projets les frais d'études, de publicité payés au préalable au compte 20 doivent faire l'objet d'amortissements.

**Garantie du contrat de prêt du CCAS de Sornac (ehpad):** Suite à la délibération du 22 Novembre 2013 approuvant la modification des statuts de la communauté de communes Bugeat-Sornac par la prise de compétence « politique du logement » avec pour intérêt communautaire « la capacité à garantir les emprunts des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes », le conseil municipal à l'unanimité a validé la modification de la garantie du prêt d'un montant total de 1 973 669 € contracté par le Centre Communal d'Action Sociale. Ce prêt contracté en 2005 pour la restructuration et l'extension des bâtiments de l'EHPAD de Sornac pour 60 logements sera désormais garanti à hauteur de 20 % (contre 100 % auparavant). La communauté de communes Bugeat Sornac devient garante à hauteur des 80 % restants, cette répartition étant similaire à la garantie par la communauté de communes d'un contrat de prêt de l'ehpad de Peyrelevade, commune ayant quitté en janvier 2014 la communauté de communes du plateau de Gentioux pour rejoindre la communauté de communes Bugeat Sornac.

Au cas où l'ehpad pour quelque motif que ce soit ne s'acquitterait pas des sommes exigibles, la commune et la communauté de communes devront en effectuer le paiement sur simple notification.

**Budget lotissement du pré au rocher : approbation de la clôture du budget :** Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a approuvé la clôture au 31/12/2014 de ce budget annexe ouvert par délibération du 14 décembre 1999 afin de retracer l'intégralité des dépenses et recettes indispensables à la viabilisation des terrains (voirie, réseau d'eau, d'assainissement, d'électricité, etc...). Ce budget n'enregistre plus aucune activité. Conformément à la délibération en date du 20 juin 2014 les trois lots rétrocédés par la Fondation Jacques Chirac seront aménagés en espace vert. Le vote des compte administratif et compte de gestion de l'exercice 2014 portant sur le reversement de l'excédent comptable de fonctionnement au budget principal, interviendra en 2015.

# Les Services

## Maison du Département de Sornac

1 rue de la République

Tél 05.55.96.96.00 maisondepartementsornac@cg19.fr

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi 8H 12H30 13H30 17H (fermeture à 16H le vendredi)

**Un espace multimédia** vous permet, après inscription, de consulter gratuitement internet. Vous avez également accès à un traitement de texte et un tableur pour la mise en page de vos documents. Une impression est possible dans la limite de 20 pages (au delà de cette limite, l'utilisateur devra fournir du papier).

**Des salles de réunion** sont à disposition pour faciliter les échanges économiques, associatifs et culturels. Afin d'améliorer l'acoustique des deux salles, des travaux ont été effectués. Pour une réservation, adressez-vous à l'animatrice du site.

**Service photocopie/fax/scanner** : Les photocopies de documents administratifs uniquement - service gratuit dans la limite de 10 exemplaires (au delà de ce nombre, l'agent d'accueil demandera à l'utilisateur de fournir du papier). Vous pouvez envoyer gratuitement fax et scans.

### Les rencontres avec les partenaires

Sur rdv	Chaque semaine			A l'année
Relais Emploi Service	mardi après midi	jeudi	vendredi	Instance de Coordination de l'Autonomie
ADIL	Assistante Sociale 13H30 16H <b>Uniquement sur rdv au 05.55.95.26.70</b>	Centre social de la Communauté de Communes de Bugeat-Sornac	Office de Tourisme du canton de Sornac	
ADAPAC		Trésorerie		
Mission Locale				

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Caroline MALAQUIS – Tél 05.55.96.96.00

## Centre De Secours de SORNAC

Un Nouveau véhicule de lutte contre les incendies plus moderne et plus performant vient d'être livré au centre de secours de Sornac le 15 octobre.

Une présentation de ce CCFA a été faite par les sapeurs-pompiers, en présence de Jean-François Loge, maire de Sornac, accompagné de Bernard Metadier.



### **AMICALE DU CENTRE DE SECOURS**

**Les sapeurs  
pompiers du centre  
de secours de  
Sornac vont venir à  
domicile vous  
présenter leur  
calendrier 2015.**

**SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE : Pourquoi Pas Vous ?**

# Les Services

## LA BRIGADE DE GENDARMERIE

Après les mutations estivales, la Gendarmerie de SORNAC se trouve dorénavant au complet. Comptant 5 militaires, les nouveaux venus ont pris récemment leurs quartiers au sein de la Brigade.

L'Adjudant DECOSTERD Laurent, nouveau Commandant de Brigade a pris ses fonctions le 12/09/2014. Gendarme depuis 1987, il a été affecté successivement, à sa sortie de l'Ecole de Gendarmerie de MONTLUCON, à ORANGE (84), COSTAROS (43), SAINT MARTIN (971), GIVORS (69) et ST JOSEPH (974), avant d'arriver à BP SORNAC. Marié, père de deux enfants, il est originaire du VAR et successeur de l'Adjudant COUDERC Claude, muté à AIX.

Le Maréchal Des Logis/Chef REBIERE Nicolas, Adjoint au Commandant de Brigade est Gendarme depuis 2004. A sa sortie de l'Ecole de Gendarmerie de LE MANS, il a été affecté à NIEUL (87) avant d'arriver à SORNAC (19) où il a pris ses fonctions le 21/09/2014. Célibataire, originaire de la DORDOGNE. Il succède au Gendarme HAMBA Jean Philippe muté à LA COURTINE.

Bien que la Région semble relativement épargnée par la délinquance il n'en demeure pas moins que certaines règles de prudence doivent être observées. Car nul n'est à l'abri de mauvaises rencontres ou mauvaises surprises.

C'est ainsi qu'il faut que les gens se montrent prudents envers les personnes qu'ils ne connaissent pas et s'entourent de toutes les précautions qui leur semblent utiles avant de laisser quelqu'un rentrer dans leur demeure. Ne pas hésiter à demander une carte professionnelle, tant aux agents EDF, du service des EAUX, qu'aux policiers ou gendarmes inconnus. Tout un chacun peut, en cas de doute appeler les services concernés afin de s'assurer qu'il peut recevoir ces personnes en toute quiétude. Être attentif à tout ce qui paraît «anormal». Par exemple une voiture inconnue qui passe à plusieurs reprises au ralenti devant la maison. Des démarcheurs qui se montrent trop insistants ou qui prennent un prétexte futile pour essayer de rentrer. Surtout éviter de quitter son domicile en laissant la porte ouverte. Tout un chacun peut contacter la gendarmerie pour faire part d'une situation qui lui paraît anormale ou préoccupante.

### La vigilance est la meilleure des assurances.

De même, nous allons rentrer dans l'hiver et beaucoup de personnes quittent leur résidence d'été pour rejoindre une région où le climat est plus clément. Ne pas hésiter à venir le signaler en Mairie ou à la brigade de Gendarmerie locale. Il faut prendre l'habitude d'aviser ses voisins de son départ et ne pas laisser le courrier s'amonceler dans la boîte aux lettres. Si possible demander à une connaissance de venir ouvrir les volets de temps en temps et laisser ses coordonnées à une personne de confiance pour être joignable en cas de problème.

La rentrée des classes s'est déroulée il y a quelques semaines maintenant, avec son lot de mauvaises habitudes liées au stationnement. Il serait bon que l'on fasse preuve d'un peu de civisme en respectant notamment les places de parking spécialement désignées pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que de veiller à leur laisser libre accès aux rampes menant aux bâtiments publics.

A SORNAC comme ailleurs, même si les bureaux ne semblent pas accueillir le public, la Gendarmerie reste joignable 24H/24H et 365 jours par an.



Maréchal des Logis Chef  
Nicolas Rebière

Adjudant  
Laurent Decosterd

**GENDARMERIE NATIONALE**  
**BRIGADE DE PROXIMITE DE SORNAC**  
**HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX**  
Lundi au Samedi : 08H à 12H / 14H à 18H  
Dimanche et jours fériés : 09H à 12H / 15H à 18H  
**ACCUEIL DU PUBLIC :**  
TOUS LES MARDIS MATIN : 08H / 12H  
**EN CAS D'URGENCE COMPOSER LE 17**

# L'INSTANCE de COORDINATION de L'AUTONOMIE



## Portage de repas à domicile



L'Instance de Coordination de l'Autonomie du Canton de Bugeat, en partenariat avec l'Espace Mille Sources de Bugeat, propose une offre supplémentaire aux usagers, intitulée «**Demi-journée alimentaire**».

Cette formule se compose d'une entrée, d'une viande, ou d'un poisson, de légumes et d'un dessert (fromage ou dessert lacté ou fruit) au prix de **6.50 €**.

La formule initiale «**journée alimentaire**» comprenant le repas du midi et celui du soir est toujours proposée à 9.50 €.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter votre instance au

**05.55.96.95.95**

## BAVARD'AGE

C'est un réseau de bénévoles qui rendent visite au domicile des personnes âgées dites isolées.

### Nous lançons un appel à bénévoles pour la commune de Sornac.

Chaque bénévole visite deux personnes au maximum. La visite est un moment de plaisir partagé, avec un minimum d'un ou deux contacts par mois. Les rencontres se font à titre gracieux. La référente de l'instance organise la première rencontre entre le bénévole et la personne.

Les bénévoles bénéficient d'une formation de base (connaissance du public, écoute des personnes, confidentialité) mais aussi un accompagnement qui permet de répondre aux interrogations et besoins rencontrés sur le terrain.

**Pour un complément d'informations, prenez contact avec Isabelle GUEROUAF à l'instance au 05-55-96-95-95**



## ATELIER SECOURISME

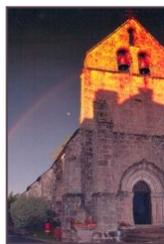
L'Instance de Coordination de l'Autonomie souhaiterait organiser un atelier premiers-secours durant le premier semestre 2015. Cet atelier animé par un pompier formateur se déroulerait sur 4 séances de deux heures à la maison du département à Sornac.

Thèmes abordés : alerter, assurer la protection de la victime, réagir face à une personne inconsciente, réagir face à une personne qui ne respire plus, utilisation d'un défibrillateur automatique, ...

Cet atelier sera réalisable si 10 inscriptions minimum. Ouvert aux personnes de plus de 55 ans.

Tarif : 45 à 60 € (L'instance financerait une partie du coût)

**Pour un complément d'informations, contactez Isabelle GUEROUAF au 05 55 96 95 95**



# La Paroisse

Comme chaque été, pendant leur séjour à Sornac, les prêtres nantais ont célébré plusieurs messes. Nous les en remercions.

Au cours de l'été, plusieurs cérémonies importantes se sont déroulées.

- le 20 juillet : installation de la tapisserie en présence de Monseigneur l'évêque Francis BÉSTION.

- le 26 juillet : mariage de Natacha KOKOT et Bruno ROCTON.

- le 4 août : baptême de Foulque THIL à Saint-Germain-Lavalps.

- le 17 août : ventes de livres, après la messe au profit de la bibliothèque diocésaine.

- le 18 août : repas du M.C.R. avec les prêtres nantais et Vincent DAMIAN.

- le 6 septembre : messe de noces de diamant d'Yvette et Marcel MAURIANGE à Saint-Germain-Lavalps.

## Catéchisme :

La rentrée du catéchisme s'est effectuée le vendredi 26 septembre au presbytère. Les séances ont lieu tous les vendredis de 15h45 à 17 heures, pour les grands ( CM1, CM2 ) et les petits ( CE1, CE2 ).

Le groupe des catéchistes de la paroisse est constitué de :

- Madame Luce MALLEPEYRE - Tél. 05.55.94.60.10

- Madame Andrée MURAT - Tél. 05.55.94.60.14

- Madame Chantal MARLEIX - Tél. 05.55.94.68.89

- Madame Virginie SALAT

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire, veuillez vous adresser à Mme Mallepeyre ou à Mme MURAT.

Les enfants concernés sont ceux qui entrent au CE1 ou nés en 2007, baptisés ou non, ainsi que ceux plus âgés désirant nous rejoindre.

Quatre enfants devraient faire leur Première Communion à Sornac le 24 mai 2015 (dimanche de Pentecôte).

## **CALENDRIER des Messes et Assemblées de Prières du 4<sup>ème</sup> trimestre**

MESSES	ASSEMBLEES DE PRIERES	MESSES A L'EHPAD
Dimanche 12 octobre Ussel 10h30	Dimanche 5 octobre 11h	Vendredi 3 octobre 15h
Dimanche 26 octobre Sornac 11h	Dimanche 19 octobre 11h	Vendredi 17 octobre 15h
Dimanche 2 novembre Sornac 11h	Samedi 1 <sup>er</sup> novembre 11h	Vendredi 7 novembre 15h
Dimanche 9 novembre Sornac 11h	Dimanche 16 novembre 11h	Vendredi 21 novembre 15h
Mardi 11 novembre St Rémy 11h	Dimanche 30 novembre 11h	Vendredi 5 décembre 15h
Dimanche 23 novembre Sornac 11h	Dimanche 14 décembre 11h	Vendredi 19 décembre 15h
Dimanche 7 décembre Sornac 11h	Dimanche 28 décembre 11h	
Dimanche 21 décembre Sornac 11h		
Dimanche 28 décembre Sornac 11h		

\* 11 et 12 octobre "Fête Paroissiale" à USSEL, messe à 10h30 à la salle polyvalente pour tout le secteur.

**NB** : Chaque semaine les dates et les heures des messes et assemblées de prières sont affichées dans le panneau-vitrine, côté gauche du parvis de l'église.

## **ACTIVITES PAROISSIALES**

- Mouvement des Chrétiens retraités - ( M.C.R. ) :

Réunion le 1er lundi de chaque mois à 14h30 (1ère réunion début novembre).

- EQUIPE d'animation patronale (E.A.P)

Une rencontre par trimestre ; la 1ère a eu lieu le 25 septembre à 14h00 au presbytère.

- Rencontres chrétiennes avec les TAMARIS

le 1er samedi de chaque mois - Madame Micheline MICHAU / 05.55.94.67.22

- Messe à l'E.H.P.A.D. : le 1er et le 3ème vendredi de chaque mois à 15h00.

- Visites aux personnes âgées.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Denise PLANET au 05.55.94.60.59.

# Les Associations

## La Bibliothèque ...

**1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois**

**NOUVEAU !** Depuis le 3 octobre le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois à partir de 17h30 venez discuter, polémiquer autour de livres, BD, films.

Que vous souhaitiez simplement écouter ou partager ce que vous avez aimé. Ouvert à tous les goûts et tous les âges !

### Changement d'horaire du vendredi

La bibliothèque vous accueille désormais de 16h à 18h. La bibliothèque est toujours ouverte le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Bibliothèque de Sornac ☎ 05 55 94 53 95 ✉ [biblisornac@orange.fr](mailto:biblisornac@orange.fr)

### LA SOCIETE DE CHASSE



Assemblée générale du 23 août 2014

Lors de son assemblée générale la société de chasse de Sornac vient de se doter d'un nouveau bureau., suite à la démission de Jean-Paul Coignoux à la présidence et de Michel Robert au secrétariat.

Président : Thierry Habasque  
Vice-président : Denis Dallet  
Trésorière : Mélanie Wilhems  
Trésorier adjoint : Simon Morel  
Secrétaire : Brigitte Morel  
Secrétaire adjoint : Pierre Marleix



Le nouveau et l'ancien bureau de la société de chasse

# Les Associations



## Couleur Vitalité (Association loi 1901)

Notre association a été créée au printemps 2014. Son action rayonne sur les communes de Sornac et St Pardoux le Vieux. Son objet : proposer des activités sportives, ludiques et culturelles.

Depuis fin septembre, nous proposons des séances de **Full Body Training** (renforcement musculaire et cardio) animées par Dominique Sirieix, préparateur physique. Ouvertes à tous - inscription possible en cours d'année. 2 séances "découverte" offertes.

Sur Sornac : le mardi et le vendredi de 18H à 19H dans le gymnase de l'école

Sur St Pardoux le Vieux : les jeudis de 19H à 20H et samedis de 10H à 11H à la salle des fêtes.

- \* Nous avons organisé une **randonnée d'Halloween** sur Sornac vendredi 31 octobre en collaboration avec l'Accueil de Loisirs. Parcours frisson et goûter de l'enfer offert à l'issue de la randonnée.
- \* Un **apéro concert** est prévu le samedi 29 novembre à partir de 19H30 à la salle des fêtes de St Pardoux le Vieux (ambiance piano-bar). Entrée 5 euros avec une boisson comprise.
- \* Nous souhaitons mettre en place une **randonnée nocturne pour le Téléthon** le vendredi 4 décembre sur St Pardoux le Vieux - collation dont les bénéfices seront reversés au Téléthon.  
Pour plus de renseignements : Caroline MALAQUIS 05.55.96.96.00 (horaires de bureau)



## LA SAISON 2014-2015 est en route... L'US Sornac redémarre une nouvelle saison



**US Sornac A - Le Lonzac  
Victoire de notre équipe  
3-0**

**Vous pouvez suivre les  
résultats du club sur le site  
internet du district de la  
Corrèze.**

Cet été encore, l'US Sornac a organisé des animations, le club a fait son tournoi rassemblant les équipes de Flayat, Ligniac, la Courtine et deux équipes sornacoises.

Puis quelques semaines après, l'association a fêté la Saint Roch en organisant un bal !

Après toutes ses festivités, les joueurs ont repris le chemin de l'entraînement et des terrains !

Ils se sont mobilisés dans le recrutement et l'équipe B de l'US Sornac est de retour en 4ème division !

Les deux équipes semblent prometteuses! Nous leur souhaitons une belle saison!

## LE FOYER RURAL

Le Foyer Rural vous présente ses activités pour l'année.

Dessin-Peinture adultes, tous les lundis, salle du 3ème âge de 17h30 à 19h.

Gymnastique d'Entretien adultes, tous les mardis, au Foyer Rural de 18h à 19h.

Qi-Gong, un mardi sur deux, au Foyer Rural de 19h15 à 20h30.

### Calendrier :

Samedi 8 novembre :Théâtre de la Font Clair

Dimanche 9 novembre : Bourse à Tout

Dimanche 30 novembre : après-midi Jeux de Société

Samedi 10 janvier 2015 : soirée thématique : Film sur l'Inde et repas végétarien indien (sur réservations)

Samedi 20 juin :concours de pétanque et Feu de St Jean

Le Foyer Rural propose une nouvelle activité

**« Initiation au pilotage d'hélicoptères radiocommandés »**

Cette activité se déroulerait au gymnase de Sornac, le dimanche soir, une à deux fois par mois.

Toutes les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en indiquant leur nom et leur numéro de téléphone sur le répondeur du 05 55 94 62 67

Une réunion préparatoire d'information sera ensuite programmée.

## Le défilé des chars de la Saint Roch,

### Une institution au CENTRE D'HABITAT DE SORNAC

L'Espagne, les indiens, le pôle nord, les extra-terrestres ou encore le cirque... Depuis de nombreuses années déjà, le Centre d'Habitat participe avec assiduité à la confection d'un char fleuri pour la fête de la Saint Roch.

Au Centre d'Habitat, cet événement est un moment particulier de l'année, une fête à part entière que nous préparons. Si les petites mains s'affairent à décorer le tracteur et sa remorque jusqu'à son départ pour le défilé, il s'agit d'un travail de longue haleine, préparé avec les résidants pendant plusieurs mois.

Lors d'une première réunion rassemblant les volontaires, nous définissons le thème du char. Nous partons ainsi de leurs propositions et/ou envies, puis répartissons les rôles de chacun en fonction de leurs goûts et compétences. Le char se construit par le biais de différents ateliers : dessin, peinture, couture, bricolage...



Pour tous, ce projet est riche d'apprentissages car il rassemble résidants et membres du personnel autour d'un objectif commun. Il offre des moments privilégiés d'entraide, de solidarité et de convivialité.

C'est également l'occasion de mettre en avant les capacités des résidants, voire, pour certains, de se découvrir des talents.

Par ailleurs, il est étonnant de remarquer que les résidants qui s'investissent dans la préparation de ce char ne sont pas toujours les personnes qui défilent le jour de la fête.

Tous déguisés, cette année onze résidants sont montés sur le char, suivis par deux résidants en scooter. Pour eux, la Saint Roch semble être davantage qu'un moment festif : il est un rendez-vous que l'on ne veut pas manquer.

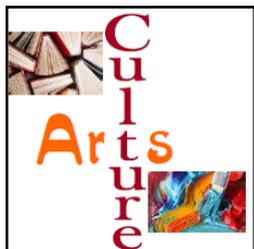
Tous peuvent parler du premier à-coup lors du départ du char, où l'on entend toujours ce petit cri de surprise quand le char s'élançe puis, avec la montée de la côte de la route de Beaune, vient le temps des premiers « salut princiers » aux habitants, celui des premiers rafistolages du décor, le moment où chacun se demande s'il va arriver à se maintenir sur le char... Enfin, il y a l'arrivée sur la place de Sornac où les résidants s'amuse à jeter des confettis sur les passants admiratifs.

Chaque année, c'est cette même émotion : une fierté de montrer le travail accompli et surtout celle de représenter ainsi le Centre d'Habitat et ses résidants ; plus encore, ils se font aussi représentants de la commune de Sornac, au même titre que les autres chars du Foyer Rural, du Comité des Fêtes, de ceux des habitants du quartier du Champ de la Croix ou de la commune de Sornac, des chasseurs etc... Ainsi, cette fête est aussi l'occasion de s'ouvrir vers le monde extérieur pour les résidants qui ne manquent pas de terminer l'après-midi avec les participants des autres chars, autour d'un verre, lors du pot de l'amitié organisé par la municipalité.



Pour le Centre d'Habitat, le défilé des chars de la Saint Roch, c'est une « Institution » !

# Les Associations



## ARTS ET CULTURE

Une affluence record pour l'édition 2014 de la Quinzaine Culturelle de Sornac : Plus 38% de visiteurs. Notre association « Arts et Culture, Sornac » œuvre chaque année, pour donner un accès plus large à la culture, aux habitants de notre village et attirer les natifs du Plateau de Millevaches en les incitant à revenir vers notre belle région durant l'été en leur proposant un programme culturel diversifié et attrayant.

Cette année la quinzaine de l'association culturelle qui s'est déroulée du 1<sup>er</sup> Août au 13 Août 2014 et a réuni 675 personnes soit une augmentation de 38 % de la participation autour des thèmes suivants :

### § Une exposition : "**Esprit Porcelaine, une féerie de table et de lumière**".

Cette exposition mettait en scène sur un plateau central de 12 m de long, des créations autour des arts de la table, revisités de façon contemporaine. Plus de 80 pièces étaient ainsi présentées dans une scénographie originale imaginée par les artistes.



La table était éclairée au centre par le luminaire **Et la lumière fut sous les jupons de la princesse** ! de Mette Galatius ainsi que par des jeux de lumière.

Sur scène, vous pouviez découvrir les créations lumineuses ainsi que des pièces d'exception qui offraient au regard du visiteur toute la blancheur et la translucidité de la porcelaine mise en lumière de façon théâtrale.



Des tables rondes mettaient également en valeur les services de manufactures qui ont fait la renommée de Limoges : Raynaud, Royal Limoges, Haviland, Compagnie des Porcelaines de Limoges : Jacques Seignolles et Robert Haviland & Parlon, Médard de Noblat...

### § Des conférences:

- \* Marcel Parinaud pour son travail sur Meymac près Bordeaux : ***l'histoire des Marchands de vins du Pays de Meymac ou l'invention d'une nouvelle forme de négoce***
- \* Pierre Houdeline pour la métamorphose du musée Adrien Dubouché, musée de la porcelaine à Limoges
- \* Louis Olivier Vitté pour une conférence sur son métier de romancier, comment crée-t-il ses personnages, comment construit-il ses intrigues, où puise-t-il son inspiration.....  
Les auteurs ont dédicacé leurs ouvrages.

### § Un concert en l'Eglise Saint Roch de Sornac

Un concert de musique classique donné par les talentueux et virtuoses Jacqueline et William Bensimhon qui ont interprété, au piano, des œuvres à quatre mains et pour la première fois, à Sornac, Elina Kuperman, premier violon solo de l'Orchestre de l'Opéra Théâtre de Limoges et de l'Orchestre Régional du Limousin.

Au programme des œuvres de Moszkovsky, Sarasate, Grieg, Massenet, Schubert, Albéniz, Ravel et Ponce, qui ont su séduire un public nombreux (95 personnes) par leur rythme voluptueux, enlevé ou empreint de sérénité.

# Les Associations

## CLUB DES MILLE SOURCES

L'automne a été comme d'habitude riche en événements.

Le gala d'accordéon a encore une fois connu un grand succès, avec beaucoup d'accordéonistes et un public fidèle.

Le concours de belote transféré à Saint Rémy s'est déroulé dans la bonne humeur avec un pot de l'amitié très sympathique.

Beaucoup de monde aussi au loto, la télé écran 102cm était attractive. Malheureusement, les pâtisseries préparées par les adhérentes ont connu un tel succès que tout le monde n'a pu s'en régaler...Merci encore à nos commerçants pour leur générosité.

Le repas dansant élaboré par Hervé et Nathalie a été très apprécié par l'ensemble des participants. C'était le dernier moment de convivialité avant le départ de nos hirondelles parisiennes.

### **Mais le moment fort a été le séjour en Côtes d'Armor de 30 adhérents.**

Logés à Erquy dans une résidence de vacances très confortable en bord de mer, ils ont profité d'une belle semaine ensoleillée.

Les visites guidées de sites magnifiques se sont succédées: Saint Malo et ses remparts, la Côte de Granit Rose, l'île de Bréhat, le Mont Saint-Michel, le Cap Fréhel, le Fort la Latte, Dinan très belle cité médiévale.



Ils ont beaucoup appris sur l'élevage des huîtres, une visite à la Ferme d'Antan les a fait se replonger dans les années 1900, une jolie balade sur la lande au milieu des bruyères et des ajoncs a permis au guide de ramasser des "cheveux du diable" et de leur conter quelques légendes...

Bien entendu, ils ont dégusté les produits locaux: poissons, huîtres et autres fruits de

mer, crêpes, far breton...



Que de bons souvenirs à se remémorer lors de prochaines rencontres!

Le voyage de 2015 est déjà à l'étude. Il s'agirait d'un séjour aux Baléares. Les personnes intéressées peuvent contacter Ginette et Roland DELANNE tel 05 55 87 23 89. Si vous êtes des nôtres, soyez assurés que vous passerez de très bons moments.

Après une petite trêve, le prochain rendez-vous aura lieu le 7 janvier pour tirer les rois. A cette occasion, les ouvrages confectionnés par les adhérent (e)s seront proposés à la vente.

Bonne fin d'année à tous.

Pour tous renseignements contacter  
**Françoise GENTY 10 Chemin des Rieux**  
19290 Sornac  
Tél 09 67 01 27 07  
(ligne fixe et appel non surtaxé)

# Les Associations

## Les P'tits Bouts

### Une bouffée d'air créative !!



A l'heure où productivité, évaluation, résultats, compétition... rythment la vie de nombre d'entre nous, et dès le plus jeune âge, quel plaisir de pouvoir s'immerger dans l'univers de la créativité !!!

Dimanche 14 septembre, Frédérique Toutain de l'Atelier Goutte d'Art, invitée par l'association Les P'tits Bouts, a guidé enfants et adultes sur les voies de la création, de la nature et de l'imagination !

Prétextes à la découverte des éléments naturels de l'Arboretum, mais aussi à la rencontre, les différents ateliers proposés ont agité l'esprit créatif des participants. Tissage végétal, modelage d'argile sur troncs d'arbres, fabrication d'instruments de musique, construction d'un jeu de dames géants, fabrication d'un lustre végétal, invention d'histoire...



Tout y était ! Sans oublier bien sûr, et ce n'est pas un luxe en cette période de rentrée chargée, le plaisir d'être ensemble !

### La nouvelle bibliothèque des P'tits Bouts !

L'association propose plus de 100 nouveaux ouvrages et DVD sur les thèmes de la parentalité et de l'éducation, 3 nouveaux abonnements aux magazines *PEPS*, *Grandir Autrement* et *Cram Cram* disponibles à l'emprunt à partir de septembre 2014.

Chaque mois, un nouvel ouvrage vous sera présenté par mail.

Retrouvez la liste des ouvrages disponibles et le nouveau règlement de la bibliothèque sur notre site internet.

### Les rendez-vous des P'tits Bouts à ne pas manquer !

#### **Rencontre entre parents**

« *Fratrie, entre calme et tempête* »

Animée par Isabelle Lequitte, accompagnatrice en périnatalité.

Jeudi 9 octobre à 20h30 – Ambrugeat

#### **Bal parents-enfants**

Dimanche 16 novembre à 15 h Salle des fêtes de Sornac.

N'hésitez pas à contacter l'association par mail si vous êtes intéressés pour vous joindre à nous !

#### Ateliers Faber et Mazlich

- \* Une nouvelle session de l'atelier « *Frères et sœurs sans jalousie, ni rivalité* » s'organisera à partir d'octobre 2014 à Meymac. Les deux premiers rendez-vous sont calés les 21 et 27 octobre, de 18h à 21h, salle des Millevaches. Les autres dates seront décidées ensemble lors de nos premières réunions et se tiendront pendant les vacances d'hiver et de printemps 2015.
- \* Un autre atelier, « spécial ados » est en cours d'organisation sur Ussel ou Meymac, et devrait débiter à l'automne 2014 ou début 2015 selon le nombre de personnes intéressées.

**Contact :** [ptitsbouts19@yahoo.fr](mailto:ptitsbouts19@yahoo.fr) [www.ptitsbouts19.org](http://www.ptitsbouts19.org)

## UN ETE TRES ANIME A L'OFFICE DE TOURISME DU CANTON DE SORNAC

Une fréquentation en hausse de 88% grâce à une politique événementielle dense et variée. Au 15 Octobre 2014 nous constatons une progression record de 88% de la fréquentation touristique toutes segmentations confondues passant de 1680 personnes en 2013 à 3166 personnes en 2014. Afin d'affiner notre analyse regardons avec intérêt chacun des segments :

- \* La fréquentation touristique de l'Office de Tourisme du Canton de Sornac (visites de touristes ou de locaux au bureau de Sornac) a connu une progression de 13% passant de 1097 personnes à 1245 entre 2013 et 2014 et ce malgré la crise économique qui impacte fortement les activités du tourisme.
- \* Il est à noter une hausse de 70 % de la fréquentation des habitants du canton qui viennent plus nombreux demander des informations ou acquérir les produits locaux, les livres qui sont en vente à la boutique de l'Office.
- \* Mais la plus forte progression enregistrée 210% revient à la fréquentation des événements créés par l'Office ou auxquels l'Office s'est associé, en effet quelque 1791 personnes ont participé à ces événements :

### 1. Inauguration de la Tapisserie d'Aubusson : «La Femme reçoit des ailes» scène extraite de l'Apocalypse d'Angers

Le 20 Juillet, inauguration en présence de Monseigneur l'Evêque de la tapisserie acquise par l'Association Arts et Culture Sornac grâce aux dons de généreux donateurs et de la générosité de Monsieur André Chaulet, Maître lissier d'Aubusson qui a offert son travail. Une raison de plus pour les touristes de venir visiter notre Eglise. Evènement géré par Arts et Culture, la Paroisse, la Municipalité et L'Office.



### 2. Tir à l'Arc et à la sarbacane

Cette activité, en association avec la Station Sport et Nature de Haute Corrèze a réuni une quarantaine d'enfants qui chaque samedi de l'été venaient découvrir et s'exercer à cette discipline.

### 3. La pêche aux écrevisses

En association avec la Truite Sornacoise le 22 Juillet et le 12 Août deux groupes de 12 et 14 personnes ont découvert cette pêche particulière qui a enchanté les plus jeunes. Hervé et Nathalie du Bar la Fontaine ont permis aux plus gourmands de déguster sur place le produit de leur pêche agrémenté de quelques douceurs au dessert.



### 4. Les randonnées guidées

Avec le PNR et Christophe Bise, accompagnateur de moyenne montagne, nous avons programmé deux randonnées mais le temps exécrable du mois d'Août a perturbé ces deux randonnées qui pourtant ont suscité un grand intérêt auprès des rares courageux qui ont bravé les éléments.

1<sup>er</sup> thème : la tournée du facteur Gorse randonnée de 23 Km sur la journée 12 inscrits mais 3 participants seulement.



2ème thème : Des hommes et des paysages autour de la tourbière de Négarioux Malsagne 10 participants.

#### 5. Les Ballades en Corrèze

En collaboration avec le Conseil Général et les Mairies des communes concernées, l'Office procédait à l'accueil des participants et assurait une présence avec des documents touristiques sur la région.

Le 23 Juillet : Moulins de Chamboux - Peyrelevade 95 personnes ont participé à la randonnée durant toute la matinée.

Le 15 Août : A Saint Germain Lavolps 82 personnes ont découvert une nature préservée en compagnie de Chocolatine, un magnifique âne.

#### 6. Le Salon Saveurs et Arts de la Table

Une première, ce salon de la gastronomie et de la table sur le Plateau a réuni : 22 exposants venant de Creuse, du Cantal, de Charente, du Périgord, de Champagne, de Bordeaux et même de Madagascar..... et 611 visiteurs qui ont dû se faufiler entre les averses en ce 3 Août.

#### 7. La Quinzaine culturelle de Sornac du 1<sup>er</sup> au 13 Août

675 visiteurs venant de toute la Corrèze : de Collonges la Rouge, Brive, Tulle, Ussel, Meymac, Eygurande et de nombreux touristes en provenance des quatre coins de l'hexagone ont visité l'exposition : «Esprit porcelaine, une féerie de table et de lumière». Un concert a clôturé la manifestation le 19 Août. A noter que les Sornacois ont été moins nombreux que les autres années mais une forte présence des habitants des autres communes du Canton a largement compensé cette absence.



#### 8. Une Randonnée VTT et Pédestre

Dimanche 21 septembre, dans le cadre du plus grand réseau VTT de France (Haute-Corrèze) qui offre 58 circuits sur 1118 kms, était organisée avec la Station Sports Nature d'Ussel, le Foyer des Bruyères et l'ACSC de La Courtine, une randonnée qui a rassemblé 75 personnes qui ont participé en VTT ou en marchant.

#### 9. La fête de la Bière

Le 27 Septembre 91 participants sont venus déguster un très fameux «baeckeoffe\*» mijoté par Hervé et Nathalie du Bar La Fontaine au son d'un orchestre Bavarois qui animait la soirée et où se sont succéder les prosits. (traduire «Santé»)



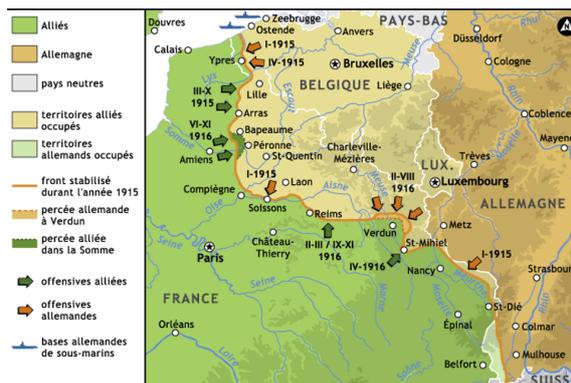
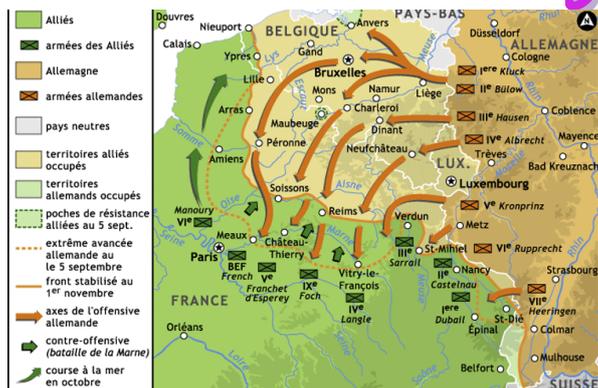
#### 10. Le Tour du Plateau de Millevaches

Le 5 Octobre, en partenariat avec le Foyer des Bruyères, organisation de la 23ème Edition du Tour du Plateau de Millevaches, course à pied en relais de 5 coureurs sur une boucle de 80 kms suivant routes et chemins au départ de St-Setiers, en passant par Peyrelevade, Bugeat et retour au point de départ. En additionnant les coureurs, supporter et bénévoles, 85 personnes étaient présentes.

L'Office de tourisme du Canton de Sornac remercie très sincèrement tous les bénévoles qui ont apporté leur concours et sans lesquels tous ces événements n'auraient pu se dérouler de la même façon. Un grand merci pour leur savoir faire, leur bonne humeur, leur sympathie et leur immense gentillesse.

\*Le baeckeoffe [bèke-ofe] est un plat traditionnel alsacien, dont la préparation s'étale sur plus de 24 heures. C'est un plat à base de pommes de terre, de viandes et de légumes mélangés, cuits longuement avec des épices et du vin blanc

# Centenaire de la guerre 14-18 Souvenirs



Il est bien difficile avec un siècle de recul de résumer, en peu de lignes la guerre de 14/18/.

Les premiers participants au conflit sont d'un côté la France, le Royaume-Uni la Russie et l'Italie et de l'autre, l'Allemagne et l'Empire Autriche-Hongrie.

C'est une extraordinaire guerre de masse qui s'ouvre en 1914, d'abord une guerre de mouvement puis une guerre de tranchées, et à nouveau une guerre de mouvement.

Le traité de Versailles de Juin 1919 viendra mettre fin au conflit. L'armistice a été signé le 11 novembre 1918.

Plus éloignées que d'autres dans le temps, la guerre de 14/18 demeure plus proche de nous par sa force d'émotion. La guerre s'annonce courte; elle

s'éternise, les combats sont terrifiants. Les « Poilus », les écrivains décrivent l'horreur du quotidien : « Là-haut, on monte vers la boue, le froid, l'insomnie, le péril et la mort. Ce qui s'ouvre au bout du chemin, c'est la porte de l'enfer » (lettre du sous-lieutenant Daniel Mornet). Notre région a payé un lourd tribut. Les morts sont à tout jamais figés sur nos monuments.

Aujourd'hui, il ne reste pas un seul « poilu » vivant en France. Toutefois, chacun sent confusément que sans eux, la vie ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Ne les oublions pas !

(témoignage d'Alain Veyres ; petit-fils de « Poilu » de Saint Sulpice les Bois, blessé deux fois au Chemin des Dames.)



*La guerre vue du front, les combats s'organisent dans les tranchées, au milieu de champs de douilles.*



De retour à la vie civile, les mutilés se retrouvent les manches.  
Photo Hors Série l'Express



**Directeur de Publication :**  
Jean-François LOGE

**Comité de Rédaction :**  
Martine Chassaing, Marylène Baussavy.  
Imprimé par la Mairie de Sornac